

Image not found or type unknown



# TVA : le régime mini-réel

Fiche pratique publié le 21/10/2014, vu 470 fois, Auteur : [Assistant-juridique.fr](http://Assistant-juridique.fr)

**Les entreprises soumises au régime simplifié d'imposition peuvent choisir le réel normal pour la TVA.**

Les entreprises relevant du régime réel simplifié peuvent opter pour le régime mini-réel de TVA.

[\*\*Voir le détail\*\*](#)